

PREIXAN

Avenir

VŒUX AUX PREIXANAISES ET PREIXANAIS

Mesdames et Messieurs,

Avant de débiter cette cérémonie des vœux, je considère important de vous demander d'observer un temps de recueillement afin de rendre hommage aux 17 victimes lâchement assassinées à Paris ces trois derniers jours ... Soyons forts, soyons unis face à cette barbarie terroriste insensée! Défendons nos libertés ! Merci.

Je commencerai par vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour chacune et chacun d'entre vous, ainsi que pour vos familles et les personnes qui vous sont chères.

Je vous souhaite que 2015 vous baigne dans une mer de bonne humeur et de bonheur, que la santé physique et morale soit avec vous tout au long de l'année, que votre travail vous apporte satisfaction et prospérité. Je souhaite, enfin, que vos engagements et vos choix personnels portent leurs fruits.

Cette cérémonie des vœux est, par principe, l'occasion de revenir sur les événements et les actions entreprises durant l'année passée, chose par laquelle je commencerai :

La présentation des vœux de la municipalité est une tradition dans la vie d'une commune mais elle est pour moi une première, parce que je suis une femme devenue Maire (M-A-I-R-E), ce qui confère à cet instant un caractère particulier liant à la fois honneur et émotion.

2014 a été une année singulière dans ma vie, comme elle l'a sûrement été pour les élus qui sont à mes côtés aujourd'hui. Vous avez choisi, pour beaucoup d'entre vous, de soutenir notre équipe et de nous confier la gestion de notre village. Vous nous avez fait confiance et je vous en remercie sincèrement.

2014 a été une année marquée par de nombreux décès, trop bien entendu, et je souhaite, ici, que nous ayons une pensée pour les personnes qui nous ont quittés et pour leurs familles. En leur mémoire, je citerai chacun de leur nom : Bernard Vidal, Andrés Ortiz Bautista, Coralie Boyer, René Pagès, Monique Bonnet, Alain Djebbari, Joël Claustres, Hélène Carail, Elisabeth Leonhardt, Rose Atkinson.

La vie se veut cruelle, injuste ... mais, heureusement, elle peut apporter tant de bonheur par, notamment, les arrivées de nouveau-nés ... Bienvenue aux bout' choux, Mathéo, Klervia, Léna, Lilou, Lenny, Pierre, Denis et Aaron qui ont illuminé par leur naissance les foyers de huit jeunes couples Preixanais ... Félicitations !

Je salue les habitants qui se sont installés à Preixan et leur souhaite d'apprécier la vie de notre village.

A présent, je dresserai le bilan de notre début de mandature : Ces neuf derniers mois ont été une période d'adaptation, passage obligé pour les quinze élus que nous sommes, nouveaux pour la plupart, afin de prendre nos marques et d'appréhender au mieux la gestion du village.

Vous avez sûrement remarqué qu'ont été, au plus tôt décidés et, réalisés :

- ⇒ l'entretien régulier du village, l'aménagement de certaines places de stationnement, la remise en état acceptable de certains endroits critiques de la voirie et de chemins communaux, l'aménagement de l'écoulement des eaux pluviales et la remise en état des anciens matériels et l'achat de nouveaux.
- ⇒ l'animation récréative de fin d'année pour nos seniors de plus de 70 ans,
- ⇒ le fleurissement de notre village,
- ⇒ le relooking du site internet « www.preixan.com » et du bulletin d'informations, « Preixan Avenir ».

Notre commune a été marquée à l'automne par la fermeture subite de la décharge-déchetterie par Covaldem11 sans nous laisser la moindre solution alternative. Mis devant le fait accompli, nous n'avons pu que nous résigner à notre sort qui a été décidé en moins de six mois sans possibilité de discussion.

Les nouveaux rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires ont été mis en place dès septembre 2014. Ce nouveau dispositif a été mené à bien conjointement par les mairies de Rouffiac et de Preixan en collaboration avec le CIAS de Carcassonne Agglo. Tout n'est pas parfait, mais nous avons appliqué la loi.

Cette cérémonie est aussi l'occasion de se projeter sur l'avenir et de parler de cette nouvelle année.

Dès jeudi prochain, commencera une nouvelle campagne de recensement de notre village, comme tous les 5 ans. Preixan voit sa population augmenter sensiblement au fil des années. Le recensement de 2010 comptait 535 habitants. Gageons que nous nous approcherons et même dépasserons les 600 habitants cette année. Je souligne que le recensement est obligatoire, que les données collectées sont anonymes, qu'elles sont importantes pour la commune et ont un impact fort en termes de gestion, de finances locales et de réglementation. Deux agents ont été officiellement désignés, Emilie Thiéry et Coralie Raynaud. Merci de leur réserver un bon accueil et de ne pas tarder à remplir vos questionnaires.

.../

/... Une réunion publique est fixée par Carcassonne Agglo le mardi 3 février à 18h30 sur notre commune. Ce rendez-vous concerne chacun d'entre nous et aura pour objectif de recueillir l'avis des habitants sur le projet de territoire. Je pense que M. Combettes nous en dira plus au moment de son intervention.

En 2015, vous serez appelés aux urnes par deux fois. En mars pour les élections départementales (ex-cantoniales). Notre ancien canton disparaît, Montréal ne sera plus notre chef-lieu. Un nouveau découpage a été établi, Preixan sera associé à la grande partie ouest de Carcassonne, Alairac, Lavalette, Roullens, Rouffiac d'Aude et Montclar. En décembre, nous devrons voter pour les élections régionales. Je vous invite à accomplir votre devoir de citoyen.

Le but des élus est la prise en compte, la résolution concrète des problèmes et la mise en œuvre de projets cohérents. Notre volonté est d'améliorer le quotidien de tous : nous nous attacherons, donc en 2015, à la réfection et aménagements des voiries communales, des chemins ruraux, à la réhabilitation et la mise en accessibilité des bâtiments communaux, à l'amélioration de notre environnement et de notre qualité de vie.

La vie communale n'est pas un long fleuve tranquille, faite seulement de projets à élaborer et à réaliser. De nombreux imprévus surgissent quotidiennement, qu'il faut gérer dans l'urgence et qui ralentissent, de fait, les actions et travaux programmés.

Je tiens à souligner que s'il vous semble que nos temps de réponses et de réactions sont plus longs que vous ne le pensiez, c'est que nous devons tenir compte de contraintes temporelles, techniques, sociales et administratives.

L'annonce de la baisse de dotation de l'État nous impose prudence et sagesse, moins 30 % de 2014 à 2017.

La réalisation de nos projets sera, ainsi, rendu plus compliquée. Nos choix seront mûrement réfléchis.

La capacité d'autofinancement de notre commune est, à ce jour, limitée, nous devons la reconstituer en réduisant les charges de fonctionnement, c'est-à-dire faire des économies au jour le jour. Et, il nous faut attendre les aides financières de nos partenaires que sont l'État, la Région, le Département et Carcassonne Agglo. Nous ne pouvons pas dépenser plus que nous ne possédons. Nos emprunts sont conséquents. Sachez que la volonté des élus est de mettre en place des solutions simples et viables impactant le moins possible le budget communal. Le bon sens doit guider nos choix.

A présent, j'adresse des remerciements à l'ensemble des personnels communaux, agents techniques, agents administratifs et personnels de l'école. Toutes et tous contribuent jour après jour au bon fonctionnement de notre commune. Qu'ils sachent que les élus comptent sur eux pour assurer ensemble un service public de qualité. Mention spéciale à Émilie et Coralie, nouvelles recrues de l'année 2014, qui ont su bien s'intégrer et savent faire preuve de volontarisme et d'efficacité dans leurs fonctions.

Je remercie les élus pour leur investissement au service de chacun tout en gardant à l'esprit l'intérêt général de notre village et de l'ensemble des Preixanais.

J'adresse des félicitations aux acteurs de la vie sociale et économique de notre village et je les encourage à poursuivre le déploiement de leur énergie et de leur enthousiasme dans leurs activités et les remercie du dynamisme et de la renommée qu'ils apportent au village.

Je laisse la parole à M. Roland Combettes, vice président de Carcassonne Agglo et maire de Roullens ...

Pour conclure, je vous renouvelle, au nom des élus, tous nos meilleurs vœux. Je vous remercie de votre attention.

Place au vin d'honneur pour fêter la nouvelle année, bonne année à tous !

Discours de la cérémonie des vœux de la Municipalité du samedi 10 janvier 2015, Patricia Dhumez, Maire.

REUNION PUBLIQUE sur le projet de territoire ...

MON 2020, le projet de tous ! Réunion publique le 3 février 2015 au foyer de Preixan

Preixanais, vous souhaitez apporter votre contribution pour écrire l'avenir de votre territoire, en matière d'aménagement, d'action sociale, de culture, d'économie et toutes autres questions ? Venez participer à nos rendez-vous ! Une occasion pour tous les habitants, d'être écoutés, entendus et de participer à MON 2020 lancé par votre Agglo...

Cette intercommunalité va élaborer un projet de territoire pour les 5 à 10 prochaines années. Pour y parvenir, des temps de rencontres, d'échanges et de concertation avec le plus grand nombre d'acteurs et d'habitants de son territoire vont être organisés.

Ces rendez-vous, organisés sur les 73 communes, seront des moments privilégiés, qui vous permettront de rencontrer des Élus et des Techniciens de Carcassonne Agglo pour partager et préparer le territoire de demain !

Aussi, si vous souhaitez vous exprimer sur des sujets comme les transports, le service de l'eau et de l'assainissement, les services à l'enfance ou aux personnes âgées, le développement économique, l'agriculture, l'urbanisme, le logement ou l'environnement, venez échanger et débattre à la réunion publique qui aura lieu le :

MARDI 3 FEVRIER 2015 de 18H30 à 20H30 au foyer de Preixan.

Mon 2020 va désormais être un rôle déterminant pour la collectivité, il sera l'outil de référence, le socle à la mise en place de ses politiques. Il permettra à la collectivité de mieux répondre aux attentes et aux besoins des habitants du territoire en :

- ◆ Questionnant ses politiques actuelles et en proposant une façon différente de les exercer en prenant en compte les principes de développement durable et les contraintes budgétaires.
- ◆ Anticipant les grandes mutations économiques, démographiques, sociologiques et environnementales.
- ◆ Favorisant un développement équilibré du territoire (équilibre rural/urbain).
- ◆ Construisant un projet qui positionne le territoire dans le contexte plus global, départemental, régional, national, européen.

Ne manquez pas cette occasion qui vous est donnée de travailler avec les élus et les services de l'agglomération à la définition des grandes orientations comme des actions concrètes, concertées et planifiées pour demain, pour mieux vivre sur notre territoire. À l'issue de ces réunions, les orientations et le programme d'actions seront mis en place. Ces actions seront concrétisées si chacun et chacune participe à leur écriture.

Plus d'informations sur www.carcassonne-agglo.fr (rubrique MON 2020).

Preixan pratique

Agence Postale de Preixan

**HORAIRES d'ouverture pour la semaine du
lundi 16 février au vendredi 20 février 2015 :**

- lundi 16, mardi 17, jeudi 19 :
⇒ de 13h30 à 16h30.
- mercredi 18 et vendredi 20 :
⇒ de 13h30 à 16h.

Dates de parution du bulletin Preixan Avenir pour l'année 2015

- Vendredi 27 février 2015
- Vendredi 24 avril 2015
- Vendredi 19 juin 2015
- Vendredi 28 août 2015
- Vendredi 23 octobre 2015
- Vendredi 18 décembre 2015

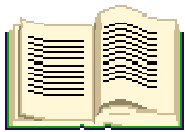
Toutefois, des suppléments du bulletin "Preixan Avenir" peuvent être édités au rythme des impondérables.

Ouverture de la nouvelle bibliothèque communale

Dès la mi-février 2015, la bibliothèque communale mettra à la disposition des Preixanaises et Preixanais des livres pour les jeunes et moins jeunes.

Les heures d'ouverture au public de la bibliothèque seront :

- ◆ Le jeudi de 14h à 17h,
- ◆ Le samedi de 9h à 12h.

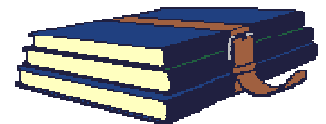


La bibliothèque communale sera dans une **salle de l'ancienne école**, située derrière le bureau de Madame Le Maire.

Pour accéder à la bibliothèque, **l'entrée se fera par le préau de l'ancienne école** (porte à gauche du défibrillateur).

La bibliothèque communale recueille tout don de livres, en bon état, romans, livres d'histoire et biographies, livres documentaires, livres destinés à la jeunesse, essais, etc.

N'hésitez pas à venir flâner, feuilleter, vous faire conseiller par une équipe de bénévoles, dans un lieu approprié à la lecture.
Le meilleur accueil vous sera réservé.



Mise en garde aux personnes âgées ...

Vol au domicile des personnes âgées bénéficiaires du service de maintien à domicile.

Si vous êtes importunés par la visite spontanée d'une personne se présentant, à votre domicile, comme appartenant au CIAS et venant pour effectuer un contrôle, soyez vigilants !

Ne les faites pas pénétrer à l'intérieur de votre maison et surtout n'hésitez pas à prendre leurs coordonnées : nom, prénom, nom de l'entreprise, adresse ou numéro de téléphone.

Le pôle maintien à domicile du CIAS de Carcassonne est effectivement doté de responsables de secteur et d'infirmières coordinatrices qui sont amenés à faire des visites au domicile des usagers du service maintien à domicile, **mais ils le font toujours après avoir pris contact avec la personne à visiter et sur rendez-vous.**

N'hésitez pas à informer votre aide à domicile ou bien la mairie au numéro suivant 04.68.26.80.55, si vous êtes confrontés à tout acte malhonnête.

Alerte de la Gendarmerie Nationale liée aux attaques informatiques...

L'actualité récente a entraîné un accroissement significatif du nombre d'attaques informatiques visant des sites internet français.

La très grande majorité de ces attaques sont des défigurations de sites internet (ou défacement), ou des dénis de services (DDoS) qui exploitent les failles de sécurité de sites vulnérables.

L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information rappelle qu'il est possible de se prémunir de ces types d'attaques en appliquant les bonnes pratiques présentées ci-après, destinées à tout internaute.

Fiche des bonnes pratiques en cyber sécurité

1. Que faire pour se prémunir des cyber attaques ?

a. Utiliser des mots de passe robustes

Le mot de passe informatique permet d'accéder à l'ordinateur et aux données qu'il contient.

Il est donc essentiel de savoir choisir des mots de passe de qualité, c'est-à-dire difficiles à retrouver à l'aide d'outils automatisés, et difficiles à deviner par une tierce personne.

Pour cela :

- ◆ Choisir des mots de passe de 12 caractères minimum
- ◆ Utiliser des caractères de type différent (majuscules, minuscules, chiffres, caractères spéciaux)
- ◆ Ne pas utiliser de mot de passe ayant un lien avec soi (noms, dates de naissance,...)
- ◆ Le même mot de passe ne doit pas être utilisé pour des accès différents
- ◆ En règle générale, ne pas configurer les logiciels pour qu'ils retiennent les mots de passe
- ◆ Éviter de stocker ses mots de passe dans un fichier ou lieu proche de l'ordinateur si celui-ci est accessible par d'autres personnes
- ◆ Renforcer les éléments permettant de recouvrir les mots de passe d'un compte en ligne (question secrète, adresse de secours). Dans la plupart des cas, une adresse de messagerie ou un numéro de téléphone est nécessaire pour recouvrir un compte : il convient de renforcer l'accès à ces éléments.

b. Ajouter ou modifier du contenu sur les sites Internet et les réseaux sociaux

Toute mise à jour de contenu doit être effectuée exclusivement depuis un poste informatique maîtrisé par votre service informatique (DSI) et dédié à cette activité. Elle ne doit en aucun cas s'effectuer à distance depuis le domicile, une tablette ou un smartphone.

Les connexions doivent être réalisées uniquement à partir d'un réseau maîtrisé et de confiance. Il est important de ne pas utiliser de réseau Wi-Fi ouvert ou non maîtrisé afin d'éviter tout risque d'interception.

Il est important de vérifier que le site visité est légitime et possède une connexion sécurisée (HTTPS).

c. Avoir un système d'exploitation et des logiciels à jour : navigateur, antivirus, bureautique, etc.

La plupart des attaques utilisent les failles d'un ordinateur. En général, les attaquants recherchent les ordinateurs dont les logiciels n'ont pas été mis à jour afin d'utiliser la faille non corrigée et ainsi parviennent à s'y introduire. C'est pourquoi il est fondamental de mettre à jour tous les logiciels afin de corriger ces failles. Pour effectuer ce type de démarche, prendre contact avec la DSI.

d. Réaliser une surveillance du compte ou des publications

Il convient de vérifier régulièrement les éléments publiés et prévoir une sauvegarde. En cas de suppression, il est possible de restaurer rapidement l'état préalable à l'attaque après avoir pris les mesures de réaction nécessaires.

Attention, les courriels et leurs pièces jointes jouent souvent un rôle central dans les cyber attaques (courriels frauduleux, pièces jointes piégées, etc.).

Lors de la réception de ce type de courriels, prendre les précautions suivantes :

- ◆ Vérifier la cohérence entre l'expéditeur présumé et le contenu du message et vérifier son identité. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter directement l'émetteur du mail.
- ◆ Ne pas ouvrir les pièces jointes provenant de destinataires inconnus.
- ◆ Si des liens figurent dans un courriel, passer la souris dessus avant de cliquer. L'adresse complète du site s'affichera dans la barre d'état du navigateur située en bas à gauche de la fenêtre (à condition de l'avoir préalablement activée).
- ◆ Ne jamais répondre par courriel à une demande d'informations personnelles ou confidentielles.

2. Que faire en cas de cyber attaque ?

Il est recommandé de préserver les traces liées à l'activité du compte, notamment si un dépôt de plainte est envisagé.

Prendre immédiatement contact avec les responsables informatiques (DSI, FSSI). S'ils ne sont pas joignables, prendre contact avec le Centre Opérationnel de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

Point de contact H24 (7j/7, 24h/24) :

Messageries Internet : coSSI@ssi.gouv.fr

Téléphone : 01 71 75 84 68.